

Olivier Soutet
Université de Paris–Sorbonne
oliviersoutet@freesurf.fr

Reformulation de la chronogénèse et position des formes du subjonctif dans le système verbal français

Cet article se situe dans un ensemble de travaux ayant pour objectif de reformuler la théorie chronogénétique des modes dans le cadre de la psychomécanique du langage. Cette reformulation se propose de substituer à une représentation linéaire des modes (les modes nominaux précédant le subjonctif, lequel précède lui-même l'indicatif) une représentation bivalente des paradigmes aspecto-temporels, dont la première tension conduit d'une visée progressivement actualisante de l'événement (de l'infinitif très minimalement actualisant au passé simple maximalement actualisant) et la seconde tension d'une visée progressivement virtualisante de l'événement (du passé simple aussi peu virtualisant que possible, puisque maximalement actualisant, au participe passé maximalement virtualisant).

Dans ce cadre, les deux paradigmes simples du mode subjonctif se répartiraient comme suit: le subjonctif dit présent serait d'orientation actualisante (première tension) et le subjonctif dit imparfait d'orientation virtualisante (seconde tension). Cette hypothèse est argumentée à partir des données empiriques observables en discours.

1. Position du problème

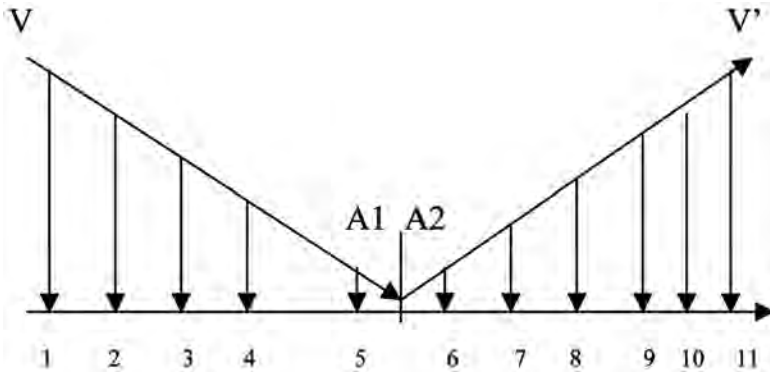
Dans Soutet 2005a, nous nous sommes efforcé de démontrer, dans le cadre épistémologique propre à la psychomécanique guillaumienne¹, que le mécanisme chronogénétique – opération de pensée formatrice de l'image-temps² – pouvait faire l'objet d'une représentation conforme au tenseur binaire radical³.

1 Pour une présentation en croate, voir Guillaume (1983) et Ćosić (1987).

2 Voir Boone–Joly (1996: 90–91).

3 Voir Boone–Joly (1996: 422–423).

Sans revenir sur le détail de l'argumentation théorique, nous voudrions très rapidement rappeler la démarche de pensée qui nous a conduit à substituer le schéma bitsensif suivant



(schéma 1)⁴

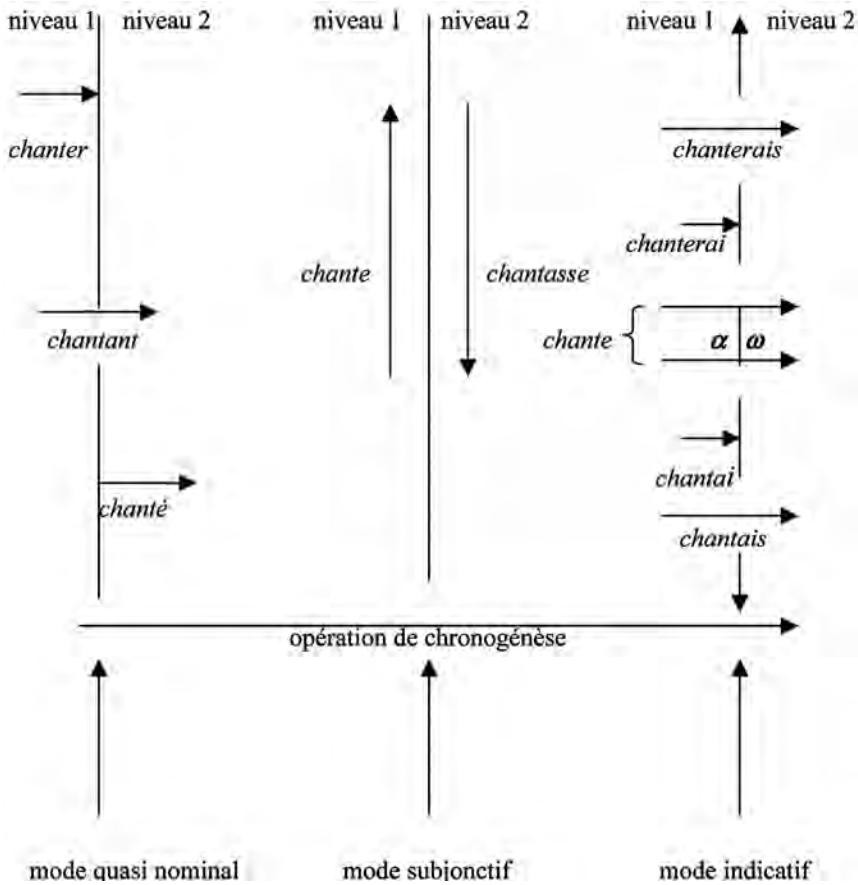
– ainsi commenté:

- axe V → A1: tension fermante correspondant à une représentation actualisante croissante (A) de l'image-temps
- A1 | A2: seuil d'inversion A saisi par double extériorité;
- axe A2 → V': tension ouvrante correspondant à une représentation désactualisante croissante, c'est-à-dire revirtualisante (V') de l'image-temps;
- chth 1: chronothèse⁵ 1 de l'infinitif
- chth 2: chronothèse 2 de l'impératif
- chth 3: chronothèse 3 du subjonctif présent;
- chth 4: chronothèse 4 du futur
- chth 5: chronothèse 5 de l'indicatif présent;
- chth 6: chronothèse 6 du passé simple;
- chth 7: chronothèse 7 de l'indicatif imparfait;
- chth 8: chronothèse 8 du conditionnel;
- chth 9: chronothèse 9 du subjonctif imparfait;
- chth 10: chronothèse 10 de la forme en -ant;
- chth 11: chronothèse 11 du participe passé –

au schéma classique de la chronogénèse, qu'on trouve constamment chez Guillaume, jusque dans ses dernières publications, par exemple dans son article «Epoques et niveaux temporels dans le système de la conjugaison française», publié en 1955 dans le numéro 4 des *Cahiers de linguistique structurale*:

4 Voir Soutet (2005: 38).

5 Chth se lit chronothèse (terme désignant une saisie suspensive de la chronogénèse).



(schéma 2)⁶

Cette hypothèse relative à la chronogénèse se fonde sur une hypothèse, de portée bien plus générale de Guillaume, qu'on trouve formulée de manière très nette dans les *Prolégomènes à une linguistique structurale*:

«Le tenseur binaire intervenant à tous les niveaux du langage comme opérateur, le jeu du tenseur, sous des argumentations changées, s'y rencontrent partout. On s'est introduit fort avant à une connaissance approfondie –non superficielle, non restreinte aux apparences sensibles– de la structure du langage, si l'on sait, en tout lieu du langage que ce soit et sous toutes les argumentations limitatives qui en peuvent être en divers lieux, reconnaître le jeu, mécaniquement invariant du tenseur binaire radical. Point n'est, en linguistique structurale, de savoir plus précieux.»⁷

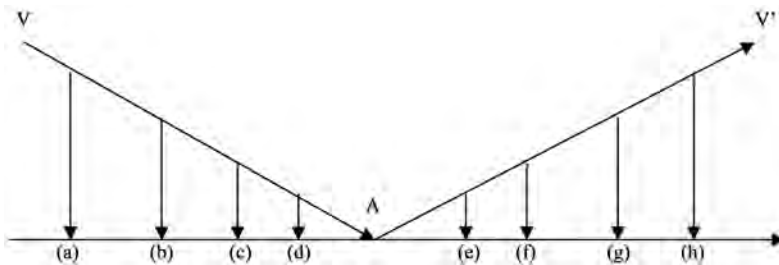
6 Schéma repris dans Guillaume (1973: 269). Dans la conception classique de la chronogénèse, les chronothèses correspondent aux modes (quasi nominal, subjunctif et indicatif), alors que, on l'a vu, dans la nôtre, elles correspondent à ce qu'on appelle usuellement les «temps», c'est-à-dire les paradigmes flexionnels.

7 Guillaume (2003: 119).

A partir de là, nous avons considéré que la tentative méritait d'être faite de rapporter la construction de l'image-temps, et, corrélativement, le système verbo-modal du français, à ce mécanisme structurel et d'en tester la puissance interprétative à partir des données empiriques de la langue. Cette tentative méritait d'autant plus d'être faite que, dans l'ensemble des microsystemes (nombre, article, négation, notamment) auxquels la psychomécanique accorde un intérêt constant, celui du verbe est le seul qui échappe à l'hypothèse d'une structuration bitensive.

Dans Soutet (à paraître 2), nous avons entrepris de justifier, non plus le choix du schéma bitensif lui-même, mais l'ordination elle-même, c'est-à-dire la position respective de chaque paradigme chronothétique, et dans le mouvement d'actualisation croissante (de V à A1), et dans le mouvement de virtualisation croissante (de A2 à V'); plus précisément, nous nous sommes intéressé au *terminus a quo* et au *terminus ad quem*, respectivement constitués, en termes de sémiologie, par l'infinitif et les deux participes. Dans deux autres contributions, Soutet (à paraître 3) et Soutet (à paraître 4), nous avons poursuivi cette tâche en nous intéressant aux cinq paradigmes classiquement reconnus comme constitutifs de l'indicatif.⁸

Dans la présente contribution, nous souhaiterions évoquer la proposition d'ordination contenue dans le schéma 1, relative aux deux paradigmes traditionnellement nommés subjonctif présent et subjonctif imparfait. Il s'agit donc de justifier la stricte orientation actualisante du subjonctif présent (mouvement à l'étroit) et la stricte orientation virtualisante du subjonctif imparfait (mouvement au large). Or, dans Soutet 2001 – à un moment antérieur de notre réflexion sur l'organisation des paradigmes modo-temporels simples de la conjugaison française où nous ne remettons pas en cause le schéma canonique de la chronogénèse – nous avons néanmoins déjà repensé, dans le cadre restreint de la saisie médiane⁹ du subjonctif, une ordination bitensive des deux subjonctifs. Notre proposition était celle-ci, que nous présentons sous sa forme figurée en l'adaptant légèrement au schéma 1 (dont nous reprenons les deux axes: axe $V \rightarrow A^{10}$, d'actualisation croissante, axe $A \rightarrow V'$, de virtualisation croissante):



(schéma 3)

8 Dès à présent, nous disons nos réserves sur les positions envisagées des chronothèses du présent et du passé simple telles qu'elles apparaissent dans le schéma 1.

9 Voir schéma 2.

10 La distinction A1/A2 n'a pas d'intérêt spécifique dans le cadre de cette étude; c'est pourquoi, nous nous autorisons à marquer le seuil séparateur des deux tensions par le seul point A.

Les diverses saisies correspondaient, en tout cas par référence à notre vision des choses d'alors, aux emplois suivants:

- subjonctif présent en saisie (a): emploi dans les tournures optatives sans la «béquille» *que* du type
 - (1) *Béni soit* le nom du Très Haut!
 - (2) *Plaise* au Ciel qu'il réussisse!
 - (3) *Fasse* le Ciel qu'il réussisse!
- subjonctif présent en saisie (b): emploi dans les tournures injonctives–optatives avec la «béquille» *que* du type
 - (4) *Qu'il parte!* je le veux (/je le souhaite)
- subjonctif présent en saisie (c): emploi dans les tournures exclamatives–quasi assertives du type
 - (5) *Vive* la France!
 - (6) *Vive(nt)* les vacances!
- subjonctif présent en saisie (d): emploi dans les tournures stipulatoires du type
 - (7) *Soit* un triangle...
 - (8) *Soi(en)t* deux droites...
- subjonctif présent en saisie (e): emploi dans les tournures restrictives–concessives du type
 - (9) Je suis parvenu à mes fins *vaille que vaille*
 - (10) Je parviendrai à mes fins *coûte que coûte*
 - (11) Ma décision est irrévocable: *advienne* que pourra
 - (12) Il a renoncé à des avantages évidents: *comprenne* qui pourra
 - (13) Vous ferez cela – *Soit*, mais je n'en assumerai pas les conséquences
 - (14) Je ne *sache* pas qu'il soit arrivé
 - (15) Il n'est pas arrivé, que je *sache*
 - (16) *Qu'il parte*, puisque c'est son souhait
- subjonctif présent en saisie (f): emploi dans des tournures dénégatoires du type
 - (17) *Moi, que j'agisse* ainsi!
- subjonctif imparfait des tournures hypothético–concessives du type
 - (18) *Dussé-je mourir*, je ne renoncerais pas à mon projet
 - (19) *Fût-il* le meilleur, il doit travailler pour réussir
- subjonctif imparfait des tournures exprimant le regret, se réduisant en fait au type
 - (20) *Plût* au Ciel qu'il réussisse!

Ces rappels rapides font évidemment apparaître une difficulté majeure, non pas, bien entendu, du côté du subjonctif imparfait, d'orientation ouvrante (A → V') dans notre schéma de Soutet (2001) comme dans notre schéma de Soutet (2005a), mais du côté du subjonctif présent: de fait, comment concilier le schéma de Soutet (2001), qui ménage une place au subjonctif présent en tension ouvrante (A → V'), fût-elle plus modeste que celle qu'il occupe en tension

fermante, et le schéma de Soutet (2005a), où nous le plaçons intégralement en tension fermante ($V \rightarrow A$)?

Il s'impose donc à nous de réexaminer les emplois que nous avons, en Soutet (2001), répertoriés comme d'orientation virtualisante, la question étant de savoir si cette orientation virtualisante est imputable à la forme du subjonctif ou à un élément de son environnement.

2. Arguments en faveur d'un seul subjonctif présent d'orientation actualisante

Par rapport au schéma 3, les deux saisies problématiques sont les saisie (e) – effet de sens restrictif–concessif – et (f) –effet de sens dénégatoire. La thèse que nous soutiendrons sera celle-ci: dans les différents contextes concernés, l'effet de sens virtualisant est obtenu, non par le subjonctif présent mais par un élément de son contexte spécifique.

Nous étudierons successivement le rôle joué par la négation, par le sujet, par le morphème *que*, par la duplication modale, et, enfin, par l'émergence significative de la consonne finale dans le subjonctif présent, troisième personne, *soit*.

2.1. Le rôle de la négation

Le tour à examiner ici est celui qu'illustre

(14) Je ne *sache* pas qu'il *soit* arrivé

Dans Soutet (2001: 104–105), nous avons décrit les contraintes qui pèsent sur ce tour: on retiendra d'abord la contrainte liée à la présence obligatoire d'une négation –laquelle entraîne l'effet de sens restrictif global du tour, tout se passant comme si la virtualité impliquée par celle-ci amplifiait celle du subjonctif présent, de soi insuffisante. Il nous faut cependant aller plus loin et observer que la forme de la négation semble être obligatoirement et restrictivement *ne... pas*, *ne... point*, *ne... rien* et *ne... guère*¹¹. De fait, il paraît impossible d'accepter

(14') *Je *ne sache plus* qu'il *soit* arrivé

(14'') *Je *ne sache jamais* qu'il *soit* arrivé

Cette impossibilité, selon nous, est liée au fait que *ne... jamais* et *ne... plus* installent la négation dans une durée qui l'étend au-delà de ce que tolère le tour, lequel est fondamentalement un modalisateur portant sur l'énoncé qui lui est associé – c'est-à-dire la conjonctive objet qui s'enclasse en lui– et, plus précisément, sur la prise en charge énonciative dudit énoncé. Autant dire que le tour est, temporellement parlant, étroitement lié au moment de l'énonciation, ce qui expliquerait aussi, à nos yeux, l'autre contrainte majeure qui pèse

11 Voir Grevisse–Goose (1993: 1266).

sur lui et qui concerne le sujet de *sache*, lequel ne saurait être que *je*, ou, à la rigueur, *nous* ou *on*, – au simple motif qu'ils incluent sémantiquement *je*–

(14''') Nous ne *sachions* pas qu'il soit arrivé

(14''''') On ne *sache* pas qu'il soit arrivé

2.2. Le rôle du sujet

Cette question du sujet doit être évoquée aussi, mais dans un sens différent, à propos des exemple (9) à (13)

(9) Je suis parvenu à mes fins *vaille* que *vaille*

(10) Je parviendrai à mes fins *coûte* que *coûte*

(11) Ma décision est irrévocable: *advienne* que pourra

(12) Il a renoncé à des avantages évidents: *comprenne* qui pourra

(13) – Vous ferez cela – *Soit*, mais je n'en assumerai pas les conséquences

En (9), (10) et (13), on note non seulement que le sujet est absent, mais qu'il ne peut être rétabli qu'au prix d'une paraphrase métalinguistique, *vaille que vaille* et *coûte que coûte* se laissant commenter, respectivement, en *que cela vaille ce que cela vaut* et *que cela coûte ce que cela coûte*¹² tandis que *soit* se paraphrase en *que cela*¹³ *soit*. De la sorte, dans de telles tournures, le verbe au subjonctif présent est, *de facto*, délié de la personne, ce qui peut s'interpréter comme un facteur de virtualité supplémentaire s'ajoutant au facteur constitué par le morphème de subjonctif présent.

En (11) et (12), on analyse usuellement les relatives postposées au verbe au subjonctif présent comme des relatives substantives en fonction de sujet, ce qui conduit à paraphraser *advienne que pourra* et *comprenne qui pourra*, respectivement, en «que ce qui¹⁴ pourra advenir advienne» et «que celui qui pourra comprendre comprenne». Dans ces deux expressions, ce serait la postposition du sujet¹⁵ qui serait l'élément virtualisant complémentaire –au moins l'un des éléments virtualisants complémentaires¹⁶.

2.3. Le rôle du morphème que

2.3.1 Représentation de *que* en psychomécanique

Cette question a été maintes fois reprises par les linguistes guillaumiens. On trouve dans Moignet (1981: 126–127) la représentation qu'on peut dire

12 Voir Grevisse–Goose (1993: 1664).

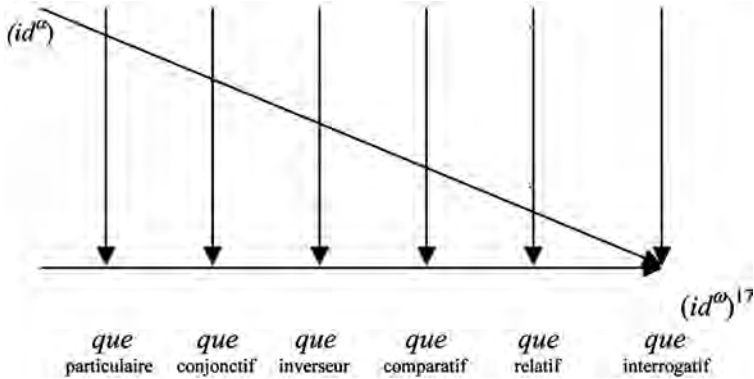
13 *Cela* anaphorisant le contenu de la proposition sur laquelle portent l'expression *vaille que vaille*, l'expression *coûte que coûte* ou le mot *soit*.

14 *Que* est donc ici un relatif en fonction de sujet neutre. Sur ce point, voir Grevisse–Goose (1993: 1050–1051).

15 Sur le lien entre l'ordre verbe–sujet et le contenu de virtualité de la proposition concernée, voir Moignet (1974: 98–113)

16 Voir *infra*, p. 12

classique de son mouvement constructeur – représentation que nous-mêmes avons longtemps faite nôtre, notamment dans Soutet (1992: 63 et 92) et jusque dans Soutet (à paraître 1), où nous en avons fourni une version légèrement modifiée:



(schéma 4)

Or, nous sommes revenu dans Soutet (2005b) sur ce schéma pour lui substituer un schéma bi-tensif. Cette substitution, qui s'inscrit dans notre réflexion globale sur l'organisation bitensive¹⁸ des signifiés grammaticaux, se fonde sur le constat d'inadéquation du schéma monotensif, lequel présente la faiblesse de

- (1) confondre sous le *que* particulière des tours que ni l'analyse sémantique discursive, ni l'intuition linguistique ne tiennent pour équivalents: soit en effet la séquence *qu'il parte* utilisée hors subordination

17 (id^a) : idéogénèse en son point initial; (id^b) : idéogénèse en son point terminal. Sur la notion d'idéogénèse, composante matérielle de la genèse du mot, par distinction d'avec la morphogénèse, composante formelle de cette genèse, voir Boone-Joly (1996: 219–220).

18 Ce mécanisme bitensif est défini par trois principes organisateurs:

– le principe d'intégrité, qui s'énonce ainsi:

«[...] un rapport structural institué entre deux termes, A et B, ne satisfait à la condition d'entier que s'il est parcouru successivement dans les deux sens: de A en B et, en réplique, de B en A. En figure: $A1 \rightarrow B1 / B2 \rightarrow A2$ »

– le principe de non-réurrence, qui s'énonce ainsi:

«[...] le mouvement bi-tensif dont le tenseur radical est une configuration emportée avec soi l'interdiction de tout retour au déjà opéré. La successivité ici régnante est celle inhérente au temps qui en fait, sinon en pensée, ne se laisse pas remonter.»

– le principe de la dissimilitude des isomorphes terminaux, qui s'énonce ainsi:

«[...] dans le tenseur binaire radical, la parité des extrêmes, si approchée soit-elle, est déficiente, la relation du terme final et du terme initial étant celle d'une égalité sous tous les rapports, moins un excepté[...]; le retour au dépassé est, nonobstant l'accession à l'isomorphie, une impossibilité. C'est en vertu de ce principe que, dans le tenseur binaire radical, non seulement est respectée, ainsi qu'on l'a dit plus haut, la relation fondamentale $[A1 \rightarrow B1 / B2 \rightarrow A2]$, mais que, de surcroît, s'y trouve *a minima* satisfaite la condition $[A1 \neq A2]$ » (Guillaume (2003: 92–93)).

(c'est-à-dire hors conjonctive ou hors relative sous commande subjonctive¹⁹). On lui reconnaît deux effets de sens: (a) l'effet de sens volitif (*qu'il vienne!*: «je veux/souhaite/désire... qu'il vienne»); (b) l'effet de sens concessif (*qu'il vienne!*: «qu'il vienne donc, puisqu'il le veut et que je ne puis ou ne veux m'y opposer»);

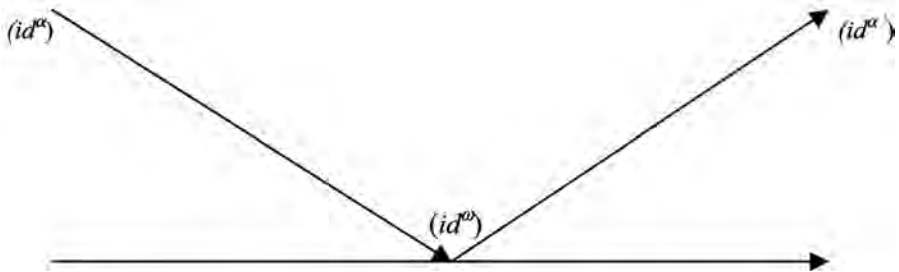
- (2) dissocier sans raison autre que des raisons syntaxiques (c'est-à-dire discursives dans une perspective psychomécanicienne) l'emploi conjonctif, l'emploi relatif et l'emploi en contexte comparatif;
- (3) ne rendre pas compte de la spécificité du *que* inverseur, qu'on rencontre, rappelons-le dans les constructions exceptivo-restrictives développées (*il ne mange que du pain*) ou faisant l'économie du discordantiel *ne* (*il mange que du pain*)²⁰;
- (4) négliger des emplois tels que,
 - l'emploi de renforcement assertif ou réfutatoire: *que oui, que si, que non, que nenni*, bien répertoriés par les grammaires, à quoi on ajoutera le très intéressant belgicisme *que du contraire*:

(21) Est-ce à dire que la vigilance ne soit plus de mise? *Que du contraire!* (dans Grevisse–Goose (1993: 559)
 - l'emploi observable dans les titres d'ouvrages ou de chapitres, qui exhibent un prédicat pour le thématiser:

(22) *Qu'un prêtre et un philosophe* (dans Moignet, 1981, 249)
 - l'emploi exclamatif:

(23) *Que c'est beau!*

A partir de ce constat, nous avons émis l'hypothèse d'une organisation bintensive se composant de deux mouvements successifs constructeurs du signifié du mot *que* en langue, le premier (tension 1) conduisant d'une représentation actualisante 1 (id^{α}) de l'objet (contenu propositionnel ou non) sous la visée de que à une représentation virtualisante dudit objet, le second (tension 2) de cette représentation virtuelle (id^{ω}) à une représentation actualisante 2 (id^{α}) non confondue avec (id^{α}). En figure:



(schéma 5)

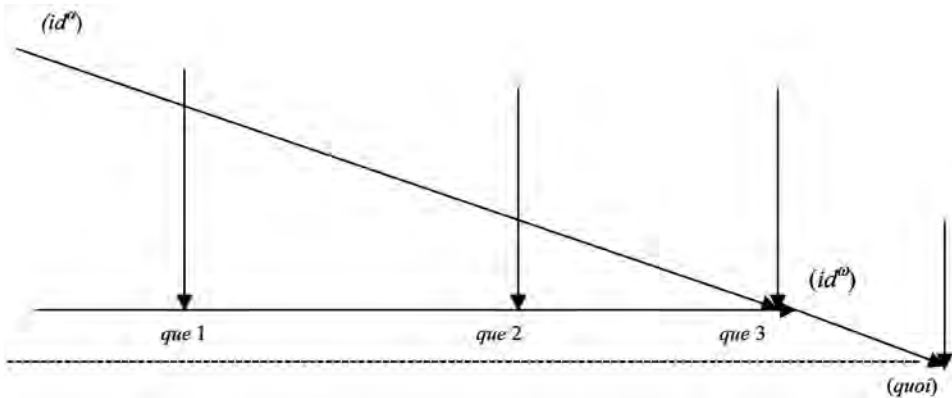
19 Voir Soutet (2000: 51–122).

20 Dans un niveau de langue, évidemment, familier.

La tension virtualisante de *que* connaîtrait trois saisies:

- (1) saisie initiale (représentation actualisante maximale): il s'agit du *que* présent dans le tour *qu'il parte* d'interprétation volitive (*que* 1);
- (2) saisie médiane: il s'agit d'un *que* neutre «laissant passer»²¹ des «idées regardantes»²² actualisantes ou virtualisantes (emploi comme conjonctif, comme relatif ou bien encore comme comparatif) (*que* 2);
- (3) saisie terminale (représentation virtualisante maximale): il s'agit du *que* interrogatif (*que* fait-il?), celui qui peut commuter, sous conditions restrictives (en combinaison avec un infinitif) avec *quoi* (*que* dire? // *quoi* dire?), qui, comme l'a bien vu Moignet, en est l'aboutissement prédicatif (*que* 3).

En figure:



(schéma 6)

Quant à la représentation actualisante, elle reconduirait vers une représentation actualisante ($id^{\alpha'}$), mais distincte de celle de départ (id^{α}), au motif qu'elle est conditionnée par le passage par une représentation virtualisante: si l'on veut, une réactualisation passée par l'épreuve de la virtualisation.

Selon nous, cette capacité réactualisante est faible ou forte. Elle est faible (*que* 4)

- (1) soit lorsqu'elle s'exerce sur un contenu actualisé, qu'elle se borne à suractualiser au titre d'une réfutation explicite ou implicite. Ainsi dans les contextes exclamatifs²³ ou dans des tours comme *que oui*, *que non*, *que nenni*, *que si*, *que du contraire*²⁴
- (2) soit lorsqu'elle s'exerce dans le cadre d'un contexte concessif (*qu'il parte*), où elle ne permet pas de compenser la composante de virtua-

21 Nous sommes ici en phase totale avec l'hypothèse de Robert Martin, selon laquelle «le propre de [*que*], en dehors de son rôle syntaxique, est de suspendre la valeur de vérité de la proposition *p* qu'il introduit» (Martin (1992: 110).

22 Voir Moignet (1981: 70 et sv.).

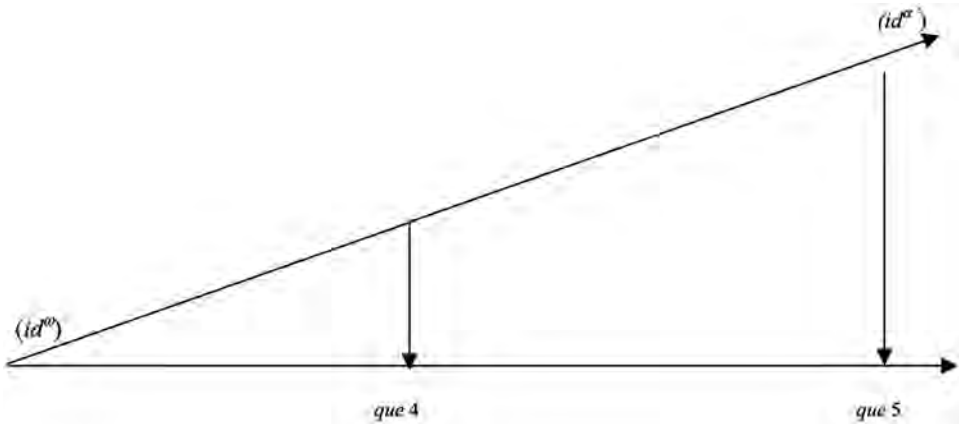
23 Sur la dimension réfutatoire de la phrase exclamative, voir Martin (1987: 98 et sv.), qui écrit notamment: «La force exclamative naît de la tension contradictoire ainsi créée entre ce qui est et ce qui aurait pu être».

24 Tous contextes où *que* est aisément effaçable.

lisation du subjonctif, puisque, par définition, quand on concède, on «laisse faire» mais on n'approuve pas²⁵.

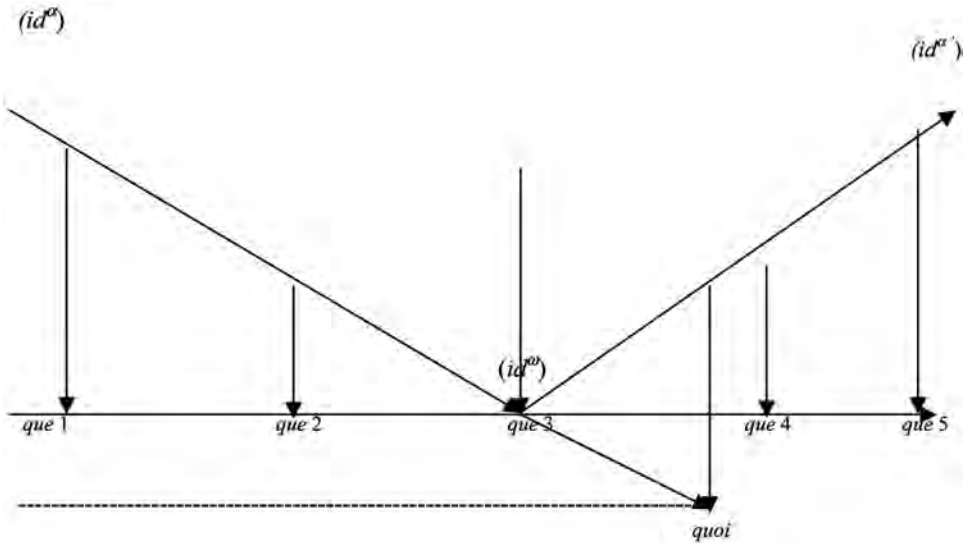
Elle est forte lorsqu'elle est, dans les tournures exceptives, inverse un mouvement négatif, qu'elle réoriente vers une positivité, restreinte, mais réelle (*que 5*)²⁶

En figure:



(schéma 7)

L'entier du schéma constructeur de *que* serait donc celui-ci:



(schéma 8)

25 Sur la sémantique de la concession, voir, notamment, Martin (1987: 81–92) et Soutet (1990: 3–19).

26 Sur le mécanisme de la négation bitensive, voir Moignet (1981: 204–207).

2.3.2. Les modes de combinaison de *que* + subjonctif présent

Revenons à notre propos. Nous avons dans les saisies (e) et (f) deux emplois où *que* se combine avec le subjonctif présent

(16) Qu'il *parte*, puisque c'est son souhait

(17) Moi, *que j'agisse* ainsi!

L'effet virtualisant (concessif), qu'on a en (16), serait obtenu par la combinaison du subjonctif présent, tel que le situe notre schéma 1 et d'un *que* de saisie 4, donc en remontée d'actualisation, mais au plus près du seuil d'inversion, qui marque l'état de représentation virtuelle maximale de l'objet. La comparaison avec un exemple comme (4), où la force actualisante de la combinaison *que* + subjonctif présent débouche sur un effet de sens injonctif/optatif ne peut évidemment être qu'éclairante: on se souvient en effet que dans notre hypothèse interprétative, le *que* est ici un *que* de saisie 1 au plus près du *terminus a quo* du signe, donc au mieux de sa puissance actualisante.

Quant à l'exemple (17), d'effet de sens dénégatoire, il me semble pouvoir inviter à deux interprétations:

- soit on y analyse le *que* comme un *que* de saisie 3, qui correspondant à la représentation maximale du signifié de virtualité. Cela expliquerait que sa combinaison avec le subjonctif présent engendrât un effet de sens aussi négativement orienté;
- soit on analyse le *que* comme un *que* de saisie 4 –donc la même que celle que nous avons postulée pour la description de l'exemple (16)– et alors, on doit expliquer l'effet de sens dénégatoire par le détachement du thème–sujet avec valeur focalisante

Dans la mesure où (17) accepte la variante

(17') *Que j'agisse* ainsi!

il nous semble que la première interprétation est la meilleure.

Si dans les cas illustrés par les exemples (16) et (17), l'analyse morphosyntaxique reconnaît dans le *que* une béquille ou une conjonction, en tout cas un morphème invariable, dans le tour illustré par

(15) Il n'est pas arrivé, *que je sache*

on a l'habitude d'y reconnaître un pronom relatif²⁷; cette analyse, incontestable au regard de l'histoire²⁸, n'empêche pas que la perception dudit pronom y soit pour le moins opacifiée; si l'on ajoute à cela que notre analyse microsémantique est, à bien égard, déconnectée des paramètres morphosyntaxiques (suivant la classification des parties de discours), on paraît en mesure de rattacher le type *que je sache* aux cas illustrés par les exemples (16) et (17). Il s'agirait alors d'un *que* de saisie 3 associé à un subjonctif présent pour aboutir à un effet de sens restrictif.

27 Voir Grevisse–Goose (1993: 1593)

28 Voir Grevisse–Goose (1993: 1267)

2.4. Le rôle de la duplication verbale

Sont ici visées les tournures qu'illustrent les exemples

- (9) Je suis parvenu à mes fins *vaille* que *vaille*
(10) Je parviendrai à mes fins *coûte* que *coûte*

Si nous reprenons les paraphrases que nous en avons données plus haut, soit, respectivement, *que cela vaille ce que cela vaut* et *que cela coûte ce que cela coûte*, force est de considérer que, par effet de concordance, ou mieux de corrélation, modale, la virtualité du procès de la principale (première occurrence de *vaille* et de *coûte* dans chacune des expressions considérées) s'étend au verbe de la relative (seconde occurrence de *vaille* et de *coûte*). Il y a, du coup, *de facto*, une réitération de la même forme de subjonctif présent dans chaque expression, ce qui constitue un facteur de virtualisation complémentaire.

2.5. Le rôle de la marque consonantique /t/

Cette dernière rubrique nous ramène à la forme *soit* de l'exemple (13). Le point que nous voudrions examiner ici concerne l'articulation phonétique de *soit*, qui est [swɔt] et non [swɔ], à la différence de ce qui se passe pour un exemple comme (8). Autrement dit, tandis que le *soit* des tours stipulatoires ne ferait sonner le [t] qu'en cas de liaison, ce qui n'a pas de valeur significative, celui des tours d'assertion restrictive impliquerait l'articulation de la consonne finale bien qu'elle apparaisse, normalement, en position de finale absolue dans l'énoncé, position qui induit en principe l'amuïssement²⁹. Il nous semble ici utile de nous référer à l'analyse que Guillaume propose du jeu entre consonne inaudible et consonne audible:

«D'une manière générale, le signe dénotant la présence psychique du subjonctif est une détente augmentée de la consonne prédésinentielle. Soit le verbe *rendre*. On aura à l'indicatif avec consonne *-d-* prédésinentielle, fermante et inaudible, sans détente: *je rends, tu rends, il rend* et au subjonctif, avec un *-d-* ouvrant en détente: *que je rende, que tu rendes, qu'il rende*.

[...] Le fait que le signe dénotant la présence psychique du subjonctif est l'ouverture de la consonne prédésinentielle est visible, dès les premières constructions du présent, dans tous les verbes n'appartenant pas à la conjugaison dominante à *-r-* fermant de type *aimer*. On conjugue: *que je rende, que je reçoive, que je prenne, que je sache, que je veuille, que je puisse*. Partout la consonne prédésinentielle s'y présente ouvrante au subjonctif, c'est-à-dire en détente forte. Dans le cas de *recevoir*, pour obtenir la détente subjonctive, on a fait appel à la consonne *-v-* de l'infinitif, non retenue par les formes indicatives. En regard de l'indicatif *je reçois*, on a au subjonctif *que je reçoive*.»³⁰

A partir de cette analyse, nous faisons l'hypothèse que le *soit* de l'exemple 13, qui ajoute à la forme du subjonctif [swɔ] l'articulation de la consonne [t],

29 Voir Fouché (1966: III, 678)

30 Guillaume (1971: 244)

surmarque, de ce fait, le subjonctif, ce qui, selon nous, accroît l'effet de virtualisation complémentaire.

Si l'on veut bien admettre les analyses qui précèdent, on est donc fondé à penser que les contenus propositionnels à signifié virtualisant ordonnés autour d'une forme verbale au subjonctif présent tiendraient ledit signifié non du morphème de subjonctif présent mais de certains éléments contextuels. L'orientation actualisante du subjonctif présent pourrait de la sorte être sauvegardée.

Bibliographie

- Ćosić (Vjekoslav), «Gustave Guillaume, Psihosistemica: definicija i metoda», *Strani jezici*, 16/1987, 3–4, pp. 169–175
- Fouché (Pierre), 1966, *Phonétique historique du français*, Paris, Klincksieck, 3 volumes
- Grevisse (Maurice) et Goose (André), 1993 [1^{ère} éd. Grevisse, 1936], *Le bon usage*, Paris–Louvain, Duculot
- Guillaume (Gustave), 1971, *Leçons de linguistique*, Québec–Paris, PU. Laval–Klincksieck
- Guillaume (Gustave), 1973, *Langage et science du langage*, Paris–Québec, Nizet–Laval,
- Guillaume (Gustave), 1983, *Principi teorijske lingvistike*, Preveo Vjekoslav Ćosić, Zagreb, Globus, Bibliotheka Theoria Universalis
- Guillaume (Gustave), 2003, *Prolegomènes à la linguistique structurale I*, éd. R. Valin, Québec, P. U. Laval
- Martin (Robert), 1987, *Langage et croyance*, Bruxelles–Liège, Mardaga
- Martin (Robert), 1992 [1^{ère} éd. 1986], *Pour une logique du sens*, Paris, PUF
- Moignet (Gérard), 1974, *Etudes de psycho-systématique française*
- Moignet (Gérard), 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck
- Soutet (Olivier), 1990, *La concession en français des origines aux origines*, Genève, Droz
- Soutet (Olivier) 1992, *Etudes d'ancien et de moyen français*, Paris, PUF
- Soutet (Olivier), 2000, *Le subjonctif en français*, Paris, Ophrys
- Soutet (Olivier), 2001, «De la double représentation du subjonctif présent en psychomécanique», *Chronos*, 7, pp. 99–116
- Soutet (Olivier), 2005a, «Peut-on représenter la chronogénèse sur le tenseur binaire radical? Retour sur le système modo-temporel du français», *Langue Française*, 147, pp. 19–39
- Soutet (Olivier), 2005b, «Structure bitensive de l'idéogénèse de *que*: soubassements théoriques et implications sémantico-syntaxiques», *Cahiers de linguistique analogique*, pp. 275–294
- Soutet (Olivier), à paraître 1, «Syntaxe, morphosyntaxe et mécanismes compensatoires dans une perspective psychomécanique: retour sur une phrase fondatrice», *Actes du colloque de Bruxelles*, 6 mars 2003
- Soutet (Olivier), à paraître 2, «Reformulation de la chronogénèse et position des formes non conjuguées dans le système verbal français», *Mélanges Jean–Paul Semon*
- Soutet (Olivier), à paraître 3, «Reformulation de la chronogénèse et position des formes du futur et du conditionnel dans le système verbal français», *Français Moderne*, 2007, 2
- Soutet (Olivier), à paraître 4, «Reformulation de la chronogénèse et position des formes du présent de l'indicatif, du passé simple et de l'imparfait dans le système verbal français», *Mélanges Alain Lemaréchal*

Radanje slike vremena u francuskom i binarno razvrstavanje glagolskih paradigmi: paradigme subjunctifa

Upućujući na svoje već objavljene radove, ali i na neke koji će uskoro izići iz tiska, autor na primjerima glagolskog načina *subjunctifa* prezenta i riječi *que* upozorava na krupni nedostatak i nedosljednost u dosadašnjim radovima inspiriranim psihosistematikom (ili psihomehanikom) jezika francuskog jezikoslovca Gustavea Guillaumea. Naime, u toj je teoriji jezika *radikalni binarni tenzor* (tenseur binaire radical) općenito prihvaćen kao temeljni analitički operator, primjenjiv posvuda gdje se radi o jezičnom sustavu ili podsustavima. To je zapravo dinamički grafički prikaz dviju osnovnih mentalnih (razumskih) radnji koje su – prema psihosistematici jezika – u pozadini svih temeljnih jezičnih pojava: *partikularizacija*, kretanje misli od općeg prema pojedinačnom, od *virtualnog* (*V*) prema *aktualnom* (*A1*) i *generalizacija*, kretanje misli od pojedinačnog prema općenitom, od *aktualnog* (*A2*) prema novom *virtualnom* (*V'*) (v. sl. 1, 3, 5, 8). Između *V* i *V'* nalaze se svi članovi analiziranoga gramatičkog sustava (npr. glagolski sustav) ili sva značenja i uporabe jedne paradigme (npr. *subjunctif* prezenta) ili jedne riječi (npr. *que*). Te su pozicije označene okomitim strjelicama a određuje ih stupanj partikularizacije ili generalizacije (*saisie*). *Prag inverzije* (*A*) označava prijelaz iz faze partikularizacije u fazu generalizacije. To je pozicija individualnog, aktualnog, konkretnog. Binarni radikalni tenzor izražen je na temelju Guillaumeovih istraživanja francuskog člana i trebao bi biti primjenjiv u svim slučajevima. Međutim, sâm Guillaume (a za njim i ostali) nije ga primijenio u prikazu kronogeneze (chronogénèse), radanja slike vremena u francuskom jeziku, odnosno u prikazu sustava francuskoga glagola, smještajući sve kronoteze (chronothèse), formalne presjeke (*saisie, coupe, thèse*) francuskih glagolskih načina samo u »fazu« partikularizacije, a ne – kako to binarnost sugerira – u fazu partikularizacije i generalizacije.

Tu nedosljednost autor pokušava ukloniti svojim prijedlogom *binarnog* (bitensif) prikaza glagolskog sustava u francuskom jeziku (sl. 1, 3) i riječi *que* (sl. 8). U tom smislu, autor ne preispituje toliko temeljne osnove psihosistematike jezika koliko dosljednu primjenu njezina osnovnog analitičkog operatora (binarnog radikalnog tenzora) čak i u temeljnim tekstovima psihosistematike kao što je **Temps et Verbe** G. Guillaumea.

Usput, autor rješava neke svoje dileme iz prethodnih radova o prirodi prezenta *subjunctifa*.

Les mots-clés: le subjunctif, la phonétique historique, l'histoire de la langue, la langue française
Ključne riječi: konjunktiv, historijska fonetika, povijest jezika, francuski jezik